

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE, FORESTIÈRE ET MINIÈRE DU PROCHE-ORIENT (1924-1930)

Création des Charbonnages d'Ekatherine

BALO, du 3/12
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 11 décembre 1923)

Industrielle Forestière et Minière du Proche-Orient (en formation). — Capital 5 MF
divisé en 10.000 act. de 500 fr.

Société industrielle forestière et minière du Proche-Orient
(*La Journée industrielle*, 12 décembre 1923)

Cette société anonyme actuellement en formation a pour objet toutes opérations
industrielles et commerciales ,l'acquisition, l'exploitation de tous gisements miniers, de
toutes concessions forestières.

Le siège est 58, rue Taitbout, à Paris.

Le capital est de 5 millions en actions de 500 fr., toutes à souscrire en numéraire. En
outre, il est créé 10.000 parts de fondateur. La souscription des 10.000 actions est
réservée de préférence aux actionnaires de la Compagnie des Charbonnages
d'Ekatherine.

Le fondateur de la société est M. A. Witzig ¹, 12, avenue du Président-Wilson, Paris.

COMPAGNIE DES CHARBONNAGES D'EKATHERINE
Société anonyme au capital de 10.260.000 francs
Siège social : 58, rue Taitbout, Paris
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 12 décembre 1923)
(*La Journée industrielle*, 13 décembre 1923)

Le conseil d'administration de la Compagnie des Charbonnages d'Ekatherine informe
les actionnaires de cette société qu'il leur est réservé un droit de préférence à la
souscription des dix mille actions de 500 fr., formant le capital de la Société industrielle
forestière et minière du Proche-Orient, en voie de formation.

Ce droit s'exercera de la façon suivante :

1° À titre irréductible, à raison d'une action nouvelle pour deux actions de la
Compagnie des Charbonnages d'Ekatherine, contre remise du coupon 6, aux prix de
525 fr. En souscrivant, on devra verser 275 fr. représentant la moitié du nominal plus la
prime. Le solde de 250 fr. sera appelé aux époques et lieu fixés ultérieurement par le
conseil d'administration.

¹ Augustin Witzig (1873-1954) : polytechnicien, il épouse en 1903 Marie Bénard, fille du banquier
Adrien Bénard. Voir [encadré](#).

2° À titre réductible, et sans limitation à toutes personnes même non actionnaires, contre versement de 275 fr. par action attribuée à la répartition et au plus tard le 12 janvier 1924.

La souscription est ouverte du 10 décembre 1923 au 5 janvier 1924, chez MM. Bénard frères et Cie, banquiers, 49, rue Cambon. Paris. En outre, il sera créé 10.000 parts de fondateurs sur lesquelles 2.000 parts seront attribuées aux souscripteurs des 10.000 actions, à raison d'une part pour cinq actions souscrites et attribuées.

La notice a été publiée au *B. A. L. O.* du 10 décembre 1923.

Société industrielle forestière et minière du Proche-Orient
(*La Journée industrielle*, 26 janvier 1924)

La première assemblée constitutive de cette société en formation s'est tenue hier. Elle a vérifié la déclaration faite par le fondateur relative à la souscription des 10.000 actions de 500 fr. chacune, formant la totalité du capital souscrit en numéraire, et au versement 275 fr. sur chaque action.

L'objet social est l'exploitation de forêts toutes opérations industrielles et financières tous pays, les premières affaires sociales ayant lieu en Turquie d'Europe.

Le siège social provisoire est 58, rue Taitbout, à Paris.

Société industrielle forestière et minière du Proche-Orient
(*La Journée industrielle*, 1^{er} mars 1924)

Cette société anonyme de constitution récente a pour objet toutes opérations financières, industrielles, commerciales ; l'acquisition, l'exploitation de tous gisements et forêts.

Le siège est à Paris, 40, rue des Mathurins.

Le capital est de 5 millions en actions de 500 fr., toutes souscrites en numéraire. Il pourra dès à présent être porté à 15 millions. Il est créé 10.000 parts de fondateur remises aux premiers souscripteurs des actions.

Les premiers administrateurs sont MM. Paul Amsler ², industriel, à Paris, 14, boulevard Émile-Augier ; Marcel Bénard, banquier, à Paris, 9, avenue Bugeaud ; Henri Collette ³, ingénieur, à Paris, 20, rue de Freycinet ; Marcel Netter ⁴, industriel, à Paris, 40, rue des Mathurins ; et Augustin Witzig, ingénieur, à Paris, 12, avenue du Président-Wilson.

² Paul Amsler : des Charbonnages d'Ekatherine.

³ Henri Alexandre Collette (1869-1936) : frère cadet de Pierre Collette, ancien directeur du [Crédit français](#). Marié à Jeanne Sophie Louise Duriez Huit enfants dont Alice (M^{me} Carlo Toché, polytechnicien, administrateur de sociétés, président des Tramways de Tunis. Voir [encadré](#)). Polytechnicien, ingénieur des poudres, licencié en droit. Ingénieur aux mines de Meurchain, administrateur délégué des Distilleries des Moères, de Rexpode et d'Allennes à Seclin, administrateur de La Résidée (1909) : produits chimiques, des Mines de fer de la Haute-Deûle (1910), liquidateur de la maison [J. Loste et Cie](#) (1911), administrateur des Charbonnages d'Ekatherine (1920), de la Société industrielle forestière et minière du Proche-Orient (1924), de la Société des alcools Lesaffre Frères (1924)...

⁴ Marcel Netter (Gérardmer, 21 juin 1890-Nice, 29 janvier 1976) : fils de Henri Netter et de Berthe Schwob. Négociant en bois à Paris, 40, rue des Mathurins, administrateur des Anciens Éts Voillemin à Chaumont (Haute-Marne)(1925), constructeur de pavillons (associé à son cousin Gustave Netter, architecte), conseiller du commerce extérieur de la France (1927), administrateur de la Société d'application de brevets industriels (1929) et des Procédés Détecteurs Turenne (1930), chevalier de la Légion d'honneur (1932).



Coll. Peter Seidel

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE, FORESTIÈRE ET MINIÈRE DU PROCHE-ORIENT
Société anonyme française au capital de 5.000.000 de fr.
divisé en 10.000 actions de 500 fr. chacune

Statuts déposés en l'étude de M^e Ferrand, notaire à Paris

Siège social à Paris
ACTION DE CINQ CENTS francs
AU PORTEUR

Paris, le 15 avril 1924

Le président du conseil d'administration : Paul Amsler
Par délégation spéciale du conseil d'administration : X.

Droit de timbre acquitté par abonnement.
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel* du 9 mars 1924

Bouclet et Barri, 20, r. Lamartine, Paris

Paul Amsler, le président de cette société,
était administrateur délégué des Éts Amsler,
fabrication de papiers et cartons à Reims.
Fin 1928, la SIFMPO fusionne avec les Éts Voillemin,
à Chumont (Haute-Marne).

Constitution

(*Les Archives commerciales de la France*, 2 février 1924)

INDUSTRIELLE FORESTIÈRE ET MINIÈRE DU PROCHE-ORIENT (S.A.), 58, r. Taitbout.

Vente de fonds de commerce

(*Les Archives commerciales de la France*, 26 mars 1924)

Paris. — Formation. — Soc. anon. dite Soc. INDUSTRIELLE, FORESTIÈRE ET MINIÈRE DU PROCHE-ORIENT, 40, Mathurins. — 99 ans. — 5.000.000 fr. — 6 fév. 1924. — *Journ. Spéc. des Soc.* (Pub. du 25 fév. 1924).

Vente de fonds de commerce

(*Les Archives commerciales de la France*, 22 avril 1924)

Vendeur : Netter.

Acquéreur : Société industrielle forestière et minière du Proche-Orient.

CIE DES CHARBONNAGES D'EKATHERINE

(*L'Information financière, économique et politique*, 2 juillet 1924)

.....
La société a réalisé la cession de l'actif de la section [Société] forestière et minière de Constantinople pour la somme de deux millions de francs. Ces opérations ne pourront figurer que dans les comptes de l'exercice 1924. La société s'est toutefois assuré le contrôle de la nouvelle Société [industrielle, forestière et minière] du Proche-Orient en prenant une participation dans la formation de son capital en vue de conserver les avantages qui lui étaient acquis précédemment, relatifs à ses besoins éventuels de bois dans le cas d'une reprise de l'activité des mines en Russie.

CIE DES CHARBONNAGES D'EKATHERINE
(*L'Information financière, économique et politique*, 2 juillet 1925)

.....
La Société du Proche-Orient clôturera son premier exercice le 30 juin 1925. Les résultats de cette première année d'exploitation sont très satisfaisants. La Société d'Ekatherine possède le contrôle de cette société.

Société industrielle forestière et minière du Proche-Orient
(*La Journée industrielle*, 6 décembre 1925)

Les comptes du premier exercice, clos le 30 juin 1925, et qui porte sur dix-sept mois, seront présentés à l'assemblée ordinaire du 18 décembre. Ils se soldent par un bénéfice de 276.904 francs.

Le bilan se présente comme suit :

Actif. — Immobilisations, 532.891 fr. ; disponibilités, 1.368.083 fr. ; réalisable, 1.983.714 fr. ; participations financières diverses, 1.213.118 fr. ; stocks, 2.610.849 fr. ; compte d'avancé au fisc. 81.647 francs.

Passif. — Capital. 5 millions: exigibilités à court terme, 1.270.459 fr. ; créiteurs divers, 2.188.459 fr. ; amortissements, 324.890 fr. ; bénéfices de l'exercice, 276.904 francs.

Société industrielle forestière et minière du Proche-Orient
(*L'Information financière, économique et politique*, 20 décembre 1925)

L'assemblée ordinaire du 18 décembre a approuvé les rapports et les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1925, se soldant par un bénéfice net de 276.904 francs, après amortissements divers, notamment de 200.000 francs sur créances douteuses.

Le conseil avait décidé la répartition d'un dividende brut de 25 francs, mais devant l'incertitude de la situation actuelle, a jugé prudent de reporter à nouveau le bénéfice de l'exercice.

L'assemblée a ratifié la nomination en qualité d'administrateurs de MM. F. Crozier et A. Dalsace⁵.

Le rapport du conseil indique que le premier exercice social, d'une durée exceptionnelle de 17 mois, a été en partie une période d'organisation, les résultats obtenus étant encourageants.

L'activité sociale s'exerce à Paris dans le commerce des bois. En Turquie, la Société exploite les forêts acquises à la Société des Charbonnages d'Ekatherine.

Charbonnages d'Ekatherine
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 26 avril 1928)

⁵ André Dalsace (1891-1969) : fils de Jules Dalsace (1860-1928), polytechnicien, ingénieur en chef des poudres, président des Usines Motobloc. Polytechnicien, gros actionnaire des Charbonnages d'Ekatherine (Russie), administrateur de la Compagnie fermière de publicité des grands réseaux de chemins de fer français (1926), conseil juridique de sociétés (Paris-Foncier en 1931)...

Les actions Charbonnages d'Ekatherine introduites aujourd'hui sur le marché à terme ont donné lieu à d'actives demandes à 654 fr. On sait que depuis que la société a été privée de ses exploitations de Russie, elle a donné une nouvelle orientation à son activité en prenant des participations dans les mines belges de Gives et Ben, en contrôlant la Société Industrielle, Forestière et Minière du Proche-Orient, et surtout en s'intéressant au développement d'un nouveau domaine minier en Espagne dont les possibilités semblent très grandes.

Michel-Henri CESBRON, administrateur délégué

Né le 1^{er} septembre 1879 à Paris 1^{er}.

Fils de Paul Cesbron, ingénieur des mines, et de Jeanne Lassègue.

Marié en 1909 avec Marie-Suzanne Launois. Dont :

— Gilbert Cesbron (1913-1979), journaliste et écrivain, auteur de *Chiens perdus sans collier* (1954) ;

— Michel-René.

Médecin.

Administrateur de L'Électricité de Loir-et-Cher (janvier 1911),

des Tramways électriques de Loir-et-Cher (août 1911),

de la Société financière d'études et de banque (ca 1922),

de La Centrale Française d'Assurances (jan. 1925),

de la Société française des procédés de préservation contre l'incendie (août 1925),

des Charbonnages d'Ekaterinovka (ca 1926-1931),

du Nouveau Khédive, magasin de tabac de luxe à Paris, boulevard Haussmann prolongé (février 1927),

du Lloyd de France (Vie)(1927)(avec Raphaël-Georges Lévy, d'Ekaterinovka, et Sanchez de Larragoiti, de la Centrale Française d'Assurances) et médecin-chef de cette compagnie,

de The Mexico Mines of El Oro, Limited (mai 1928),

du Lloyd de France (Incendie et accidents)(1929),

des Mines d'Argut (avec le coulisier Fernand Pacquement, déjà croisé à The Mexico Mines of El Oro, failli en janvier 1929),

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Mines_d_Argut.pdf

Fondé de pouvoirs des Laboratoires Debat (*JORF*, 29 juillet 1935).

Chevalier (*JORF*, 9 septembre 1918), puis officier de la Légion d'honneur.

Conseiller du commerce extérieur, région de Paris (1930);

Décédé le 12 août 1952 à Neuilly.

Société industrielle forestière et minière du Proche-Orient (*La Journée industrielle*, 20 janvier 1927)

L'assemblée ordinaire, tenue le 18 janvier, a approuvé les comptes de l'exercice au 30 juin 1926. faisant apparaître un bénéfice net de 768 fr. 77 contre 276.904 fr. précédemment. Ce bénéfice a été reporté à nouveau.

Le docteur Cesbron a été nommé administrateur délégué en remplacement de M. Waltz. démissionnaire.

Le rapport du conseil signale que l'exercice a été consacré à consolider et à réorganiser les exploitations éloignées de la société et à intensifier, sous une forme nouvelle, ses exploitations métropolitaines.

En Turquie, le litige au sujet du droit de propriété de la société sur les forêts de Midia et d'Inéada vient d'être heureusement terminé. Le droit de propriété de la société ayant été reconnu, et les autorisations nécessaires obtenues, l'exploitation a été commencée. Celle-ci porte, d'après l'expertise officielle, sur 60.000 mètres cubes de bois d'œuvre et 375.000 stères de bois de chauffage sur pied.

En Pologne, des avances sur marché ont été faites à un exploitant polonais qui possède d'importantes scieries et qui a donné, récemment, d'importantes garanties hypothécaires de premier rang.

En France, enfin, la société a abandonné un certain nombre de formes d'exploitation mauvaises ou aléatoires, mais, en raison d'engagements antérieurs, cet abandon n'a pu se faire du jour au lendemain, ce qui a entraîné des pertes.

Désormais, au lieu de faire seulement le commerce du bois, la société assurera, dans ses propres scieries, une production de bois débités de toutes essences et de toute provenance.

La scierie d'Honfleur, située, entre la voie ferrée et un bassin du port, au centre d'une région forestière et au point d'arrivée des bois coloniaux, sera mise en marche prochainement.

Société industrielle forestière et minière du Proche-Orient
(*La Journée industrielle*, 2 mars 1928)
(*La Journée industrielle*, 3 avril 1928)

Une assemblée extraordinaire qui devait avoir lieu hier en vue de décider d'une réduction et d'une augmentation de capital n'ayant pu se tenir faute de quorum est reportée à une date ultérieure.

Société industrielle forestière et minière du Proche-Orient
(*La Journée industrielle*, 3 et 11 mai 1928)

Réunis hier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé le» comptes de l'exercice 1926-1927 clos le 30 juin dernier.

Une assemblée extraordinaire tenue ensuite a décidé la réduction du capital de 5 à 2 millions par l'estampillage des actions de 500 fr. qui sont ramenées au nominal de 200 francs.

Les actionnaires ont, en outre, autorisé le conseil d'administration à porter le capital ainsi réduit à 10 millions et modifié les statuts en conséquence.

Charbonnages d'Ekathérine
(*Le Journal des finances*, 4 mai 1928)

.....
La société a pris ainsi des participations dans les mines belges de Gives et Ben (620 actions), [dans la Société industrielle forestière et minière du Proche-Orient \(7.185 parts\)](#),

dans la Société des Mines de l'Ampurdan, dans la Société Minérales et Métales de Catalogna (6.256 parts)

.....
le portefeuille et les participations n'étaient décomptés que 6 millions et demi, alors que certains de ses éléments (les parts Catalogna et [les parts Proche-Orient](#), notamment) ne sont portés que pour mémoire.

.....

(*Les Archives commerciales de la France*, 5 juin 1928)

PARIS. — Modification. — Soc. INDUSTRIELLE, FORESTIÈRE ET MINIÈRE DU PROCHE-ORIENT, 17, Surène. — Capital réduit de 5.000.000 fr. à 2.000.000 fr. — 2 mai 1928. — *Gazette du Palais*.

Société industrielle forestière et minière du Proche-Orient
(*La Journée industrielle*, 29 décembre 1928)

Une assemblée extraordinaire tenue hier a décidé en principe la fusion de la société par voie d'absorption de la Société anonyme des Anciens Établissements Voillemin⁶.

Société industrielle forestière et minière du Proche-Orient
(*La Journée industrielle*, 29 janvier 1929)

Capital porté de 2 millions à 2.120.000 fr., par la création de 600 actions de 200 fr., attribuées à la Société des Anciens Établissements Voillemin, à Paris, 17, rue de Murène, en rémunération de son apport effectuée à titre de fusion.

(*Les Archives commerciales de la France*, 1^{er} février 1929)

PARIS. — Modification. — Soc. INDUSTRIELLE FORESTIÈRE et MINIÈRE du PROCHE-ORIENT, 17, Surène. — Fusion avec la Soc. des Anciens Établissements Voillemin. — Capital porté de 2 millions francs à 2.120.000 fr. — 28 déc 1928. — *Gazette du Palais*.

Ekathérine
(*Le Journal des finances*, 8 avril 1929)

.....
Le dernier rapport n'indique pas exactement le caractère et l'importance des rapports qui existent encore entre Ekathérine et diverses entreprises ou exploitations auxquelles elle s'était primitivement intéressée et dont les titres étaient nommément désignés dans

⁶ Éts Voillemn : voir ci-dessous « Annexe ».

le bilan au 31 décembre 1927 alors que le bilan de 1928 ne donne plus cette nomenclature.

.....

Société industrielle forestière et minière du Proche-Orient
(*La Journée industrielle*, 8 juillet 1930)

Les comptes de l'exercice 1929, qui seront soumis à l'assemblée ordinaire du 30 juillet, se soldent par une perte de 1.315.048 fr., qui porte le déficit total à 1.666.792 francs.

Une assemblée extraordinaire, convoquée à la suite, aura à statuer sur l'examen de la situation et sur les décisions à prendre.

L'assemblée d'Ekaterine
(*Le Journal des finances*, 10 juillet 1930)

.....
Après la perte du charbonnage russe, on s'intéresse à des charbonnages en Belgique ; on visite l'Espagne, [on acquiert des forêts en Turquie](#). En 1924, la [Société forestière et minière du Proche-Orient est créée](#).

[Cette opération permet de faire apparaître au bilan un assez important bénéfice.](#)

.....

Société industrielle forestière et minière du Proche-Orient
(*La Journée industrielle*, 31 juillet 1930)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1929 se soldant par une perte de 1.315.048 fr., qui porte le déficit total à 1.666.792 fr.

Faute de quorum, une assemblée extraordinaire qui devait se tenir à la suite, en vue d'examiner la situation, a été reportée à une date ultérieure.

Société industrielle forestière et minière du Proche-Orient
(*La Journée industrielle*, 11 septembre 1930)

Report AGE faute du quorum.

(*La Journée industrielle*, 23 octobre 1930)
(*Les Archives commerciales de la France*, 24 octobre 1930)

PARIS. — Modification. — Société INDUSTRIELLE FORESTIÈRE ET MINIÈRE DU PROCHE-ORIENT, 44, Blanche. — Transfert du siège. 2, Italiens. — 17 oct. 1930. — *Gazette du Palais*.

SOCIÉTÉ MINIÈRE D'ALMAGRERA
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 novembre 1930, p. 943)

Siège transféré 2, r. des Italiens.

Soc. INDUSTRIELLE ET MINIÈRE DU PROCHE-ORIENT
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 novembre 1930, p. 943)

Cette soc., dt le siège est actuellement 2, r. des Italiens, convoque ses actionnaires à
nouv. p. le 13 nov. en vue d'une dissolution anticipée éventuelle.

(*La Journée industrielle*, 30 novembre 1930)
(*Les Archives commerciales de la France*, 3 décembre 1930)

PARIS. — Dissolution. — 13 novembre 1930. — Soc. INDUSTRIELLE, FORESTIÈRE ET
MINIÈRE DU PROCHE-ORIENT, 2, Italiens. — Liquid. : M. Vionnois. — 13 novembre
1930. — *Gazette du Palais*.

LA HAUSSE D'EKATHERINE
(*Le Journal des finances*, 26 février 1932)

.....
Que vaut la Banque industrielle de Pologne ? Il n'est pas besoin de parler des 22
millions de l'Union financière des valeurs mobilières, en liquidation, ni des autres
participations : Ampurdan, [Proche-Orient](#), affaires également en liquidation et égales à
zéro.

ANNEXE

Éts Voillemin à Chaumont (Haute-Marne)

Voillemin Frères
(Entreprise de menuiserie)
(*La Journée industrielle*, 29 mars 1919)

Chaumont, 27 mars. — L'entreprise de menuiserie Fernand Voillemin transforme sa
raison sociale et devient entreprise Voillemin Frères.

Pour cause d'agrandissements, elle est transférée dans les nouveaux ateliers qu'elle
vient de faire construire sur le territoire de Choignes, à la limite de la commune de
Chaumont (Haute-Marne). — L. H.

Voillemin Frères et Cie
(*La Journée industrielle*, 30 décembre 1920)

Chaumont, 28 décembre. — Sous cette raison sociale. MM. Fernand-Louis Voillemin, Louis Voillemin, Charles-Albert Voillemin et André Voillemin, tous quatre entrepreneurs de menuiserie, à Chaumont (Haute-Marne), et Pierre Duval de Fraville, propriétaire, à Chamarandes (Haute-Marne), ont formé une société en nom collectif ayant pour objet l'exploitation d'un commerce de menuiserie, bois et matériaux de construction.

Le siège est à Chaumont (Haute-Marne). Le capital est de 612.000 francs.

Voillemin Frères et Cie
(*La Journée industrielle*, 26 août 1921)

Chaumont, 24 août. — Cette société, au capital de 612.000 fr, dont le siège est à Chaumont (Haute-Marne), avec succursale à Bayonville (Meurthe-et-Moselle), et qui avait pour objet le commerce et l'industrie du bois, a été déclarée dissoute, d'un commun accord entre les associés, à compter du 1^{er} juillet.

La liquidation sera faite par M. Fernand Voillemin.

Société des Anciens Établissements Voillemin
(*La Journée industrielle*, 8 septembre 1921)

Chaumont, 6 septembre. — Cette société anonyme, de formation récente, continue l'exploitation des établissements commerciaux et industriels de scierie, menuiserie et matériaux de constructions apportés par la société en nom collectif Voillemin Frères, dissoute récemment.

Le siège est à Choignes-le-Haut (Haute-Marne), avenue de la République.

Le capital est fixé à 1.206 000 fr., en actions de 500 fr., sur lesquelles 1.840 rémunèrent les apports de MM. Voillemin et de Fraville.

Les premiers administrateurs sont : MM. Georges Duval de Fraville, chef d'escadron d'artillerie en retraite, à Paris, avenue de la Grande-Armée, 16 ; le comte Robert de Baudus de Fransures, à Millemont (Seine-et-Oise) ; Abel Remy, industriel, à Soncourt ; le comte Henri de Nuchèze, ingénieur des Mines, à Paris, avenue de la Grande-Armée, 16, Fernand Voillemin et Pierre Duval de Fraville.

Anciens Établissements Voillemin
(*La Journée industrielle*, 24 janvier 1925)

Chaumont, 22 janvier. — Capital porté de 241.200 fr. à 741.200 fr. par l'émission au pair de 5.000 actions de 100 fr. Il a été créé, en outre, 1.250 nouvelles parts de fondateur. MM. Marcel Netter, industriel à Paris, rue des Mathurins, 40 ; Léon Bernheim, administrateur délégué de l'Union parisienne du meuble, à Paris, 13, rue

Faidlherbe ; et Raymond Finkel, à La Varenne-Saint-Hilaire, 21, avenue Alexandre-Dumas, ont été nommés administrateurs.

Société industrielle forestière et minière du Proche-Orient
(*La Journée industrielle*, 29 décembre 1928)

Une assemblée extraordinaire tenue hier a décidé en principe la fusion de la société par voie d'absorption de la Société anonyme des Anciens Établissements Voillemin.

Société industrielle forestière et minière du Proche-Orient
(*La Journée industrielle*, 29 janvier 1929)

Capital porté de 2 millions à 2.120.000 fr., par la création de 600 actions de 200 fr., attribuées à la Société des Anciens Établissements Voillemin, à Paris, 17, rue de Murène, en rémunération de son apport effectuée à titre de fusion.

(*Les Archives commerciales de la France*, 1^{er} février 1929)

PARIS. — Modification. — Soc. INDUSTRIELLE FORESTIÈRE et MINIÈRE du PROCHE-ORIENT, 17, Surène. — Fusion avec la Soc. des Anciens Établissements Voillemin. — Capital porté de 2 millions francs à 2.120.000 fr. — 28 déc 1928. — *Gazette du Palais*.

Établissements Voillemin
(*La Journée industrielle*, 21 août 1929)

Chaumont, 19 août. — Cette société anonyme nouvelle a pour objet l'exploitation de toutes entreprises de scierie, menuiserie et fabrique de meubles.

Le siège social est établi à Choignes-le-Haut (Haute-Marne).

Le capital est de 400.000 fr., en actions de 100 fr., toutes souscrites en numéraire.

Les premiers administrateurs sont MM. André Franck, commerçant, à Sarrebruck ; Yvan Bayiette et Fernand Voillemin, à Chaumont.
